Méthodologie : Résolution d'un cas pratique juridique

Objectif général : Répondre à un problème juridique simple en donnant une solution précise, argumentée juridiquement à la situation examinée. Le problème juridique est énoncé dans l'exercice sous forme d'une question à laquelle vous devrez répondre.

<u>Démarche à suivre :</u>

- 1- Analysez les éléments de fait qui vous sont fournis dans la situation juridique présentée. Repérez ceux pouvant servir à votre argumentation. Il s'agit ici de déterminer les faits qui vous paraissent pertinent à a résolution du problème juridique que vous avez à résoudre.
- 2- Repérez dans le cours les règles de droit pouvant fonder votre solution au regard du problème juridique. Ici au regard du droit de la responsabilité, de la personne physique ou morale qui voit sa responsabilité mise en œuvre par la victime.
- 3- Confrontez celles-ci à la situation que vous avez à examiner.

Solution / Rédaction :

- 1- Vous devez vous prononcer sur une solution précise
- 2- Vous devez argumenter votre solution du point de vue du droit
- 3- Vous devez suivre une démarche précise dans la rédaction et la démonstration de votre solution
 - 1- Bref rappel des faits en procédant à leur qualification juridique
 - 2- Sélection de la règle de droit applicable et vérification de son application au cas examiné
 - 3- Solution argumentée